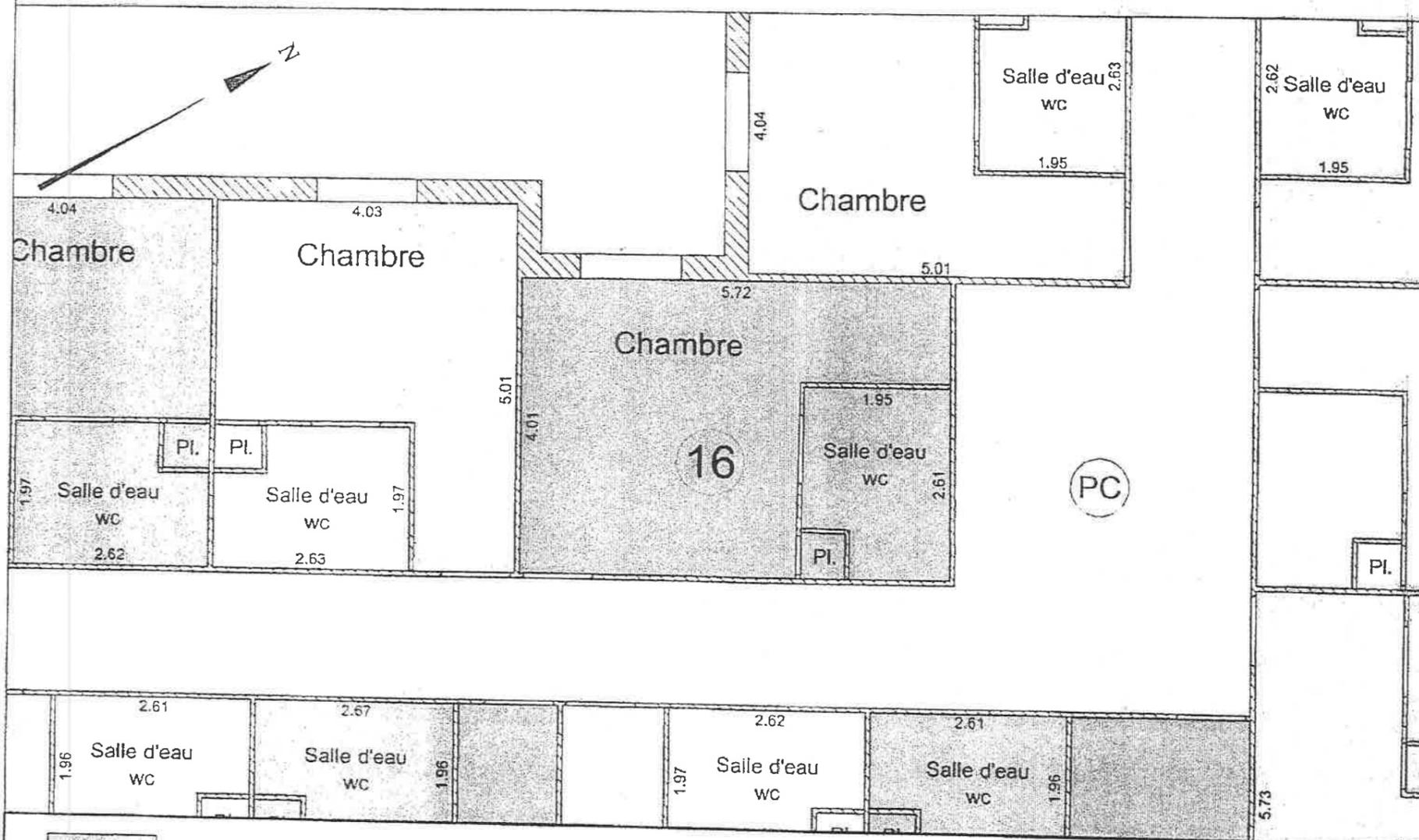


COPROPRIETE DE L'ARCHE LOT n° 16



Superficie Carrez

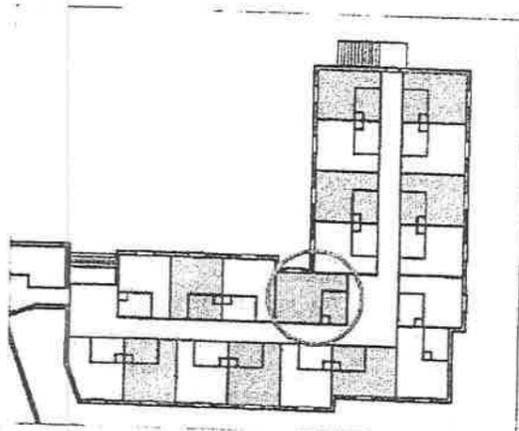
Echelle 1/100

Plan ne pouvant servir à des travaux d'aménagement ou de rénovation



PLAN D'ENSEMBLE SANS ECHELLE

RDC



Certificat de mesurage de la superficie privative d'un lot de copropriété

Loi du 18 décembre 1996-Décret du 23 mai 1997

Je soussigné, Simon BAZALGETTE, Géomètre-Expert, associé de la S.e.l.a.r.l. de Géomètres-Experts SAINT-AUBIN BAZALGETTE, inscrite au tableau de l'ordre sous le n°2010C200002, exerçant à AUTERIVE (31190), 61 route de Toulouse, certifie avoir mesuré la superficie d'un futur lot de copropriété à usage de maison de retraite, sis 11 rue du Pompailler à PELUSSIN (42) devant porter le n°16 du règlement de copropriété à établir.

Date du mesurage : le 16 juillet 2010.

Description de la superficie privative

Pièce n°1 à usage de chambre	17.95 m ²
Pièce n°2 à usage de salle d'eau et w.c	4.71 m ²

Superficie privative totale du lot :
vingt deux mètres carrés soixante six décimètres carrés (22.66 m²)

Fait à AUTERIVE le 8 novembre 2010
Pour servir et valoir ce que de droit

